









## **RELEVE DE DECISIONS**

CONSULTATION ECRITE DU COMITE DE SUIVI DES FONDS EUROPEENS 2021-2027 10 MARS 2023

Les membres du Comité de suivi ont été consultés via une consultation écrite pour le Programme régional Centre-Val de Loire et interrégional Loire FEDER-FSE+ 2021-2027 sur la méthode et les critères de sélection des fiches DOMO actions 17 et 22.

Trois retours ont été recensés (Ville de Tours, DREAL Centre-Val de Loire et EPTB Vienne) et il n'y a pas eu de remarques particulières sauf de la part de la Ville de Tours :

- Remarque : Pour le retrait proposé au niveau de l'action 17, est-ce à dire que la mesure sera davantage ouverte aux porteurs de projet du secteur tertiaire marchand du fait de la suppression des visas de code NAF ?
- Réponse : oui les codes NAF mentionnés étaient trop limitatifs par rapport à la cible visée (les services marchands et non marchands au sens large). La modification permet de couvrir l'ensemble du périmètre visé à savoir les services et administrations (à l'exclusion de tout ce qui relève de l'industrie et de l'agriculture).

Aucun déport n'a été recensé concernant d'éventuelles situations de conflit d'intérêt.

Considérant la consultation écrite du comité de suivi du 10 mars 2023,

Les modifications des méthodes et des critères de sélection de deux fiches DOMO susmentionnées sont adoptées.



